



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Pôle expertises et services**

Direction des examens et concours

Bordeaux, le **05 JUL. 2022**

La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des Universités

ARRETE

Vu les articles D334-25 à R334-35 et les articles D336-22-1 et D337-94-1 du code l'éducation relatifs à la procédure disciplinaire applicable aux candidats aux baccalauréats

ARTICLE 1^{er} :

La commission de discipline du baccalauréat de l'académie de Bordeaux pour la session 2022 est constituée comme suit :

Président(e) :

Titulaire : FRISCOURT Frédéric, Maître de conférences, Université de Bordeaux
Suppléant : DEFFIEUX Denis, Professeur, Université de Bordeaux

Vice-président(e) :

Titulaire : Linda DUPUY, IA-IPR d'Espagnol, Rectorat de Bordeaux
Suppléant : François VERGNES, IA-IPR SES, Rectorat de Bordeaux

Membres :

Titulaires :

Jocelyn GRIVAUD, IEN Economie et Gestion, Rectorat de Bordeaux
Cécile DIOT, personnel de direction, Lycée Gustave Eiffel, Bordeaux
Benoît GILLET, Professeur certifié sciences de l'ingénieur, lycée Max Linder, Libourne
Romane DUBOUCHET-GOZALO, Etudiante élue au CA de l'Université de Bordeaux
Kélian HUMEAU, Elève de Terminale élu au CAVL, Lycée Victor Duruy, Mont de Marsan

Suppléants :

Christophe FONTENIER, Personnel de direction, lycée Montesquieu Bordeaux
Sandrine TAUZIN, IEN Mathématiques Sciences, Rectorat de Bordeaux
Bertrand BEYNEY, Professeur certifié sciences de l'ingénieur, lycée Gustave Eiffel, Bordeaux
Jérôme ALIKER, Etudiant élu au CA de l'Université de Bordeaux
Adrien GAGNE, Elève de terminale élu au CAVL, lycée Bernard Palissy, Agen

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Jean-Claude MANDEMENT
5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499
33060 Bordeaux Cedex
Tél : 05 57 57 87 66
Mél : ce.dec3@ac-bordeaux.fr
www.ac-bordeaux.fr

